

# MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 16 février 2017

## PUBLICATIONS

### CLASSEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN POUR L'HIVER 2016-2017 AU TITRE DES BARRIÈRES DE DÉGEL

La commune de Dambach-la-Ville est accessible sans limitation de tonnage au titre des barrières de dégel durant l'hiver 2016-2017. La RD210, de Dambach-la-Ville jusqu'à l'insertion sur la RN83, est classée « libre en hiver » pour l'hiver 2016-2017.

**1) Autorisation de sortie du territoire** : À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une **autorisation de sortie du territoire** (AST). Il s'agit d'un **formulaire, téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), établi et signé par un parent** (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la **photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire**.

**2) Relais Assistants Maternels** : Prochaine permanence : **mardi 28 février 2017**, de 9h à 11h au rez-de-chaussée de la mairie.

**3) Bibliothèque - Horaires des congés de février** : Pendant les congés scolaires, du 11 au 25 février, la bibliothèque sera **ouverte les mercredis** de 9h à 12h30 et de 14h à 16h **ainsi que les samedis** de 10h à 12h

**4) Vente de bois de chauffage non façonné** : jeudi 23 février 2017 à KOGENHEIM. Des affiches sont disponibles au secrétariat de la mairie.



## Ateliers de Peinture 2-12 ans à Dambach-la-Ville avec l'Association DÉCOLLE

Par Karin Monami Artiste Plasticienne

Atelier d'Ouverture le **Mercredi 5 Octobre 2016 de 14h à 16h**  
offert par l'Association DÉCOLLE

Puis chaque 1er Mercredi du mois de 14h à 16h de Novembre 2016 à Juin 2017

Lieu : Salle de la Laube - Place du Marché, Dambach-la-Ville

Ateliers d'Arts Plastiques ouverts aux enfants de 2 à 12 ans, répartis en 2 groupes d'âges avec un suivi conforme à leurs compétences & leur maturité. Les enfants de 2 à 4 ans seront accompagnés d'un adulte & tous repartiront avec leurs réalisations.

Inscription préalable, au plus tard 48h avant la séance par téléphone, mail ou sms. - Goûter collectif fourni par les participants (sauf allergie). Prévoir une tenue ne craignant pas les tâches.

Tarif : 12,00€/participant de Novembre 2016 à Juin 2017 (matériel fourni)

- ✓ **Mercredi 5 Octobre 2016 :** « La Girafe ! » Offert par l'Association DÉCOLLE
- ✓ **Mercredi 2 Novembre 2016 :** « Le Pivert ! »
- ✓ **Mercredi 7 Décembre 2016 :** « Le Héron ! »
- ✓ **Mercredi 4 Janvier 2017 :** « La Vache ! »
- ✓ **Mercredi 1er Février 2017 :** « La Grenouille ! »
- ✓ **Mercredi 1er Mars 2017 :** « Le Zèbre ! »
- ✓ **Mercredi 5 Avril 2017 :** « Le Serpent ! »
- ✓ **Mercredi 3 Mai 2017 :** « L'Écureuil ! »
- ✓ **Mercredi 7 Juin 2017 :** « Le Rhinocéros ! »

### Renseignements & inscriptions :

Karin Monami, Artiste Plasticienne - Pédagogie & Art Thérapie  
Tél. : 03 88 85 11 95 Port. : 06 30 65 93 54  
Email : [atelierscreation.kamonami@orange.fr](mailto:atelierscreation.kamonami@orange.fr)

Web : [www.peintreaface.com](http://www.peintreaface.com)

Vitrine des réalisations des enfants : [atelierscreationskamonami.blogspot.com](http://atelierscreationskamonami.blogspot.com)



**LA TRAVIATA**  
Retransmission

Met  
Opéra

**Samedi 11 mars  
à 18h55**

Durée : 2h54  
Tarif : 15€ / réduit : 12€



**Compositeur :** Giuseppe Verdi  
**Mise en scène :** Willy Decker  
**Direction musicale :** Nicola Luisotti  
**Distribution :** Sonya Yoncheva (Violetta Valéry), Michael Fabiano (Alfredo Germont), Thomas Hampson (Giorgio Germont)

Dans le Paris mondain, le provincial Alfredo séduit la courtisane Violetta de toutes ses attentions. Celle-ci se donne corps et âme à cet amour rédempteur mais le père d'Alfredo, craignant pour l'honneur de son fils, oblige Violetta à tout abandonner...

La soprano Sonya Yoncheva est de retour sur la scène du Met où elle n'a encore jamais incarné la figure phare du répertoire verdien. Elle sera accompagnée du jeune ténor américain Michael Fabiano dans le rôle d'Alfredo. Ce duo de jeunes stars à l'ascension fulgurante sur la scène actuelle devrait attirer aussi bien les curieux de nouveaux talents que les amoureux de Verdi pour une soirée qui s'annonce riche en émotions !

Opéra en italien sous-titré en français.

### Organisateurs :

Commune de Dambach-la-Ville et le Comité d'Animation  
Contact : Annie MICHEL 06 19 93 27 05 • [foyer.culturel@dambach-la-ville.fr](mailto:foyer.culturel@dambach-la-ville.fr)  
Réservation : André SCHUHLER 03 88 92 43 44  
[reservation.foyer.culturel@dambach-la-ville.fr](mailto:reservation.foyer.culturel@dambach-la-ville.fr)

Association  
Attelage Ideale

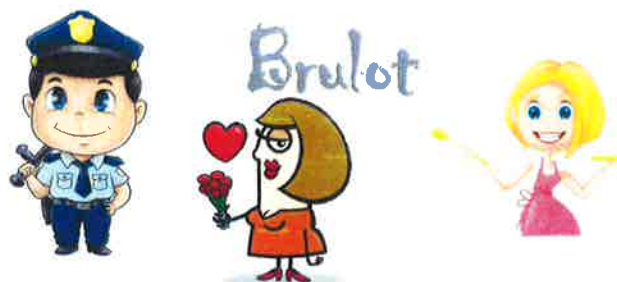
Théâtre en  
français

# LES HORBOTTEUX

Association théâtrale et culturelle de Lalaye-Charbes

Vous présentent leur nouvelle comédie en 3 actes

## Ca sent le roussi chez les



**Samedi 4 Mars à 20h00**

Foyer Culturel Georges Meyer de Dambach la Ville



10€ adulte  
7€ - de 12 ans

Reservations

0616898744 OU [marieab7@hotmail.fr](mailto:marieab7@hotmail.fr)



# VIDE DRESSING

DAMBACH-LA-VILLE - SALLE DE LA LAUBE

**12 mars 2017**

**14h à 18h**



Je vide  
mon  
armoire

Vêtements, chaussures,  
maroquinerie et accessoires

Organisation : US Dambach-la-Ville

Réservation : 06.74.08.70.71 (10 € la table)

Entrée gratuite - buvette et gourmandises sur place



## TRAVAUX RUE DU MARECHAL FOCH

Février 2017



Après 3 semaines d'intempéries courant janvier, les travaux de renforcement du réseau d'eau potable avancent bien.

Le Conseil Municipal réuni le 30 janvier 2017, a attribué les différents marchés de travaux : voirie, éclairage public et architectural, plantations et mobilier urbain.

Le choix de la municipalité est de gêner le moins possible notre quotidien : commerces de proximité accessibles, accès aux propriétés pour les résidents... La solution d'un chantier "en alternat" a donc été privilégiée.

### Au niveau du planning :

- Jusqu'à Pâques, il y aura essentiellement des travaux de branchement d'eau et de dépose de bordures et de candélabres

- A partir du mardi 18 avril 2017, nous allons entrer dans la phase d'aménagement des trottoirs en partant de la Porte d'Ebersheim et en remontant la rue du Mal Foch côté droit.

**Durant toute cette phase, la circulation pour l'accès aux commerces restera possible en version route alternée (le trafic des poids lourds et de transit restera dévié comme cela est déjà le cas actuellement).**

Ce n'est que lorsque les trottoirs seront réalisés que la chaussée principale sera décaissée et remplacée.

Sauf surprise en cours de chantier, l'embellissement de notre artère principale devrait se terminer début juillet, comme annoncé lors de nos réunions préparatoires.

Comme vous avez pu le constater depuis le début du chantier, avec mon adjoint au Maire Sébastien ROSSI, nous nous efforçons d'être très à l'écoute de toutes vos demandes spécifiques, et nous continuerons à travailler dans le sens de cette relation de proximité.

N'hésitez pas à nous contacter.

Nous rappelons également que la circulation pourra être modifiée selon les aléas du chantier.

Nous vous invitons à être vigilants car le sens de circulation de nos rues pourra subir des modifications (passage momentané de certaines rues en sens unique).

Nous vous remercions par avance pour votre civisme et votre patience.

Le Maire

Claude HAULLER



## AVIS AUX DETENTEURS DE VOLAILLES



### RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE

Le risque vis-à-vis de l'influenza aviaire est désormais qualifié d'**"élevé"** en Alsace, suite aux cas détectés chez nos voisins européens.

Des mesures de biosécurité renforcées doivent être mises en place afin d'éviter toute incursion éventuelle de ce nouveau virus sur le territoire national.

**Tous les élevages de volailles non-commerciaux (basses-cours) ainsi que tous les aux élevages commerciaux de volailles**

Doivent faire l'objet des mesures qui suivent :

- Confinement des volailles avec mise en place de filets de protection sur la basse-cour
- Surveillance quotidienne des animaux
- Protéger le stock d'aliments ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et eau de boisson des volailles

Si vous êtes concernés merci de prendre connaissance des mesures à appliquer.